

## GROUPES DE PRESSION DANS L'ESPAGNE ACTUELLE

Ils ne sont pas nombreux, mais très puissants. Contrairement aux pays européens de longue tradition démocratique, en Espagne, le tissu associatif est extraordinairement faible, excepté en Catalogne et au pays Basque. La densité des *think tanks* est mince, bien qu'augmentant peu à peu ; les organisations patronales, au-delà du patronat classique, s'étendent lentement, très lentement ; l'influence des intellectuels est bien moindre que celle qui existe par exemple en France depuis un siècle... Tout cela s'expliquant évidemment par la stratégie d'asphyxie imposée à la société civile pendant les quarante ans de dictature. Aussi, tous les grands groupes de pression, qu'ils se soient ou non modernisés, ont derrière eux une longue route. Parmi les principaux, retenons le secteur bancaire, l'Église catholique, le patronat et les syndicats. 63

### LE SECTEUR BANCAIRE, ENTRE LA CRISE ET L'ADAPTATION À LA DÉMOCRATIE

Le secteur bancaire a toujours été considéré en Espagne comme un pouvoir de fait, ce qui signifie qu'il représente effectivement un groupe de pression très puissant. Le livre économique *Le Pouvoir de la banque en Espagne* a remporté ainsi un immense succès dans les années 1970<sup>1</sup>, sachant que, dans une nation qui n'est en rien calviniste, la description d'une telle influence ne pouvait avoir qu'une connotation négative.

---

1. Juan Muñoz, *El poder de la banca en España*, Algorta, Zero, 1969.

Le pouvoir du secteur bancaire et des banquiers s'explique par le mode de développement du capitalisme espagnol. Le modèle anglo-saxon s'est construit sur l'indépendance des secteurs bancaire et industriel. Les banques étaient essentiellement commerciales et ne prenaient aucune participation dans des entreprises d'autres secteurs afin de ne pas interférer dans la libre circulation des ressources, ni déformer la concurrence ou provoquer des conflits d'intérêts. Le Royaume-Uni, historiquement première nation industrielle et principale puissance commerciale, « a permis aux investisseurs et aux banquiers d'investir dans les pays qui aspiraient à l'industrialisation et de financer l'explosion du commerce mondial comme alternative à l'investissement interne »<sup>2</sup>. Dans ce modèle, le poids du financement des entreprises pesait essentiellement sur les marchés boursiers.

64

Dans le modèle alternatif de « banque universelle », le secteur collabore avec d'autres branches productives, accélère le développement industriel, finance à long terme, prend des participations dans les entreprises, crée de grands groupes ou corporations, et coopère fréquemment avec le secteur public.

Ce fut le cas au Japon, où, avant la Seconde Guerre mondiale, la banque représentait l'élément primordial des *zaibatsu* ; après la guerre, c'est le ministère de l'Industrie et du Commerce international (MITI) qui devint l'épine dorsale du complexe industrialo-financier. En Allemagne, les trois grandes banques (Deutsch, Commerz et Dresdner) ont généré une croissance « associée à la promotion patronale, à la participation directe dans le capital des entreprises et à la distribution des actions entre leurs clientèles<sup>3</sup> ».

Le secteur bancaire espagnol correspond à ce second modèle. « La quasi-totalité de notre industrie a été créée sur l'initiative et grâce à l'émulation des banques privées espagnoles ; les grandes entreprises sont nées de l'effort intense des banques pour les soutenir et les aider dans leur développement », écrivait en 1966 le premier banquier espagnol<sup>4</sup>. Mais contrairement à ce qui s'est vu en Allemagne, le secteur bancaire espagnol ne s'est pas focalisé « sur la vigilance et le contrôle de

2. Antonio Torrero, *Estudios sobre el sistema financiero*, Madrid, Espasa-Calpe, 1989, p. 126 sq.

3. *Ibid.*

4. Marqués de Deleitosa, *Reflexiones de un hombre de banca*, Madrid, 1966, in Santiago Roldán et José Luis García Delgado, *La formación de la sociedad capitalista en España, 1914-1920*, Madrid, CECA, 1973, p. 243.

la gestion » patronale, ni n'a développé « des cabinets techniques ayant la capacité de développer des groupes industriels qui se développent autour d'eux<sup>5</sup> ». Dans un pays à faible épargne et accusant un retard industriel relatif, le grand secteur bancaire, l'État et le capital étranger ont représenté les principaux moteurs du développement industriel et des services modernes. De telle sorte que les « sept grandes » banques contrôlaient, en 1987, 70% du négoce bancaire et plus d'un milliard d'entreprises significatives dans lesquelles elles contrôlaient au moins 10 % du capital<sup>6</sup>. Leur hégémonie était déterminante dans des secteurs comme l'électricité, la pétrochimie, les assurances ou la construction.

Le modèle évolua rapidement à partir des années 1960, accentuant au départ certaines de ses caractéristiques historiques. On créa et on stimula, par exemple, un secteur bancaire spécifiquement industriel. Et on n'autorisa qu'au compte-gouttes l'entrée de nouveaux groupes dans les affaires. Ainsi, au début de la démocratie, l'activité bancaire était encore « polarisée en dix-sept groupes bancaires clairement identifiables. Chacun de ces groupes était formé d'une "banque de tête", la plus importante, dans le sillage de laquelle évoluaient des établissements "liés" (échanges de paquets d'actions, accords de prestation de services) de taille plus ou moins grande, ce qui permettait aux "cinq grandes", avec leurs groupes respectifs, d'administrer presque 60% du total des ressources concernées, pourcentage analogue à celui de 1963<sup>7</sup> ». Ces cinq banques étaient : Banesto, Central, Hispano, Bilbao et Vizcaya. Auxquelles il faut ajouter Santander et Popular (et postérieurement le groupe public Exterior, rebaptisé plus tard Argentaria) pour former le « club des sept ».

65

Les crises économiques des années 1970 ont cependant eu des répercussions fatales sur le système financier : en cinq ans, 56 établissements (appartenant à 23 groupes) sur 110, ont plongé. La récession générale n'en était pas la seule cause. Les pratiques irrégulières d'un groupe de pression soumis à l'époque à un contrôle inefficace du régulateur, la Banque d'Espagne, ont contribué à cette faillite. Certains banquiers ont créé ou acheté des « fiches bancaires » avec des « crédits obtenus dans la banque elle-même », ils ont monté « des affaires spéculatives, principalement sur des terrains », ont concentré « les investissements dans

5. Antonio Torrero, *op. cit.*, p. 135.

6. Jesús Rivasés, *Los banqueros del PSOE*, Barcelone, Ediciones B, 1988, à partir de la p. 21.

7. Ramón Tamames, *La oligarquía financiera en España*, Barcelone, Planeta, 1977, p. 149.

les entreprises du groupe de contrôle » et, du fait du volume des investissements et de leur immobilisation, ont été poussés « à des politiques d'expansion agressives », débouchant sur la rupture de leur crédibilité<sup>8</sup>. Le coût du redressement initial a atteint des montants sidéraux pour l'époque, environ un billion de pesetas (six milliards d'euros), qui ont été à la fois assumés par la banque émettrice – c'est-à-dire le secteur public – et le secteur privé à travers le Fonds de garantie des dépôts<sup>9</sup>. Il s'est agi de « la crise bancaire la plus grave et la plus intense de notre histoire », comme l'a qualifiée le gouverneur de la Banque d'Espagne, José Ramón Álvarez Rendueles, qui en attribua la faute principale aux « délinquants en cols blancs », accoutumés à « tromper la Banque d'Espagne ou l'administration », ce qui constituait pour eux « un étalage d'ingéniosité dont ils étaient fiers, un motif d'orgueil<sup>10</sup> ».

66

Ce processus de concentration forcée signa la mort de bon nombre des établissements les plus récents, créés pour la plupart dans les années 1960 ; il condamna la plupart des banques moyennes, absorbées finalement par les grandes ; il encouragea les compagnies à se transformer de manière spectaculaire en entités purement commerciales, en abandonnant le traditionnel secteur mixte, bancaire et industriel ; et, comme toute purge correctement administrée, il finit par devenir le moteur principal de la modernisation du secteur, aujourd'hui l'un des plus à la pointe en Europe. L'importance de cette concentration se mesure au « rôle principal joué par le secteur bancaire et ses sociétés financières dans les fusions et acquisitions effectuées à la Bourse de Madrid. Ces groupes ont représenté, entre 1985 et 1989, 44% des entreprises affectées par des opérations d'acquisitions. En termes de capitalisation, l'importance du secteur bancaire est substantiellement encore plus grande puisque, excepté en 1989, ce secteur n'a jamais représenté moins de 73% de la capitalisation des entreprises participant à des fusions<sup>11</sup> ».

La seconde phase de concentration, dans les années 1990, concerna en premier lieu les sept grandes banques. Si l'on excepte la crise qui affecta Banesto (jadis la principale banque espagnole, fondée en 1902

8. Alvaro Cuervo, *Las crisis bancarias, una síntesis*, Santander, Séminaire à l'UIMP, 1983, p. 11.

9. Pour plus de détails, voir Alvaro Cuervo, *La crisis bancaria en España, 1977-1985*, Barcelone, Ariel, 1987, p. 139 sq.

10. *El tratamiento de las crisis bancarias en España*, Séminaire de l'UIMP, déjà cité, p. 28.

11. José A. Martínez Serrano, *Fusiones y adquisiciones bancarias: la experiencia reciente*, in Antonio Torrero (dir.), *Relaciones banca-industria*, Madrid, Espasa-Calpe, 1991, p. 125.

par le Crédit mobilier français et ses associés locaux) à cause de la gestion téméraire du financier Mario Conde, cette nouvelle concentration fut surtout le résultat d'une mauvaise digestion des crises antérieures (Central, Hispano), ajoutée à la volonté des groupes d'atteindre la taille nécessaire pour faire face à la concurrence devenue désormais non plus nationale mais continentale. Avec l'appui du gouvernement socialiste qui fit sien ce pari de la croissance, Bilbao et Vizcaya fusionnèrent en 1988 et le groupe absorba Argentaria en 1999. Santander acheta Banesto en 1994 et absorba en 1999 le groupe Central-Hispano, deux établissements qui avaient fusionné en 1991. Résultat : les sept grandes banques sont devenues deux immenses groupes, Santander et BBVA, flanqués de cinq établissements moyens et d'un solide système de caisses d'épargne, d'implantation majoritairement locale et régionale et à caractère semi-public, doublant sa puissance dans les deux dernières décennies et ayant accaparé, jusqu'à maintenant, la moitié du système financier global, pour le contrôle duquel des batailles importantes sont aussi engagées.

67

Le pouvoir et l'influence des banques sont cependant toujours restés quasi intacts, quels que soient leur forme – plus industrielle ou plus commerciale – et leur nombre. « Le secteur bancaire intervient dans les assurances, dans les opérations boursières, dans le financement des entreprises, petites, moyennes et grandes, dans les privatisations et les nationalisations, pour soutenir et/ou domestiquer les médias, pour financer des partis politiques et même des syndicats, avant et après les subventions de l'État, pour animer des initiatives culturelles ou d'influence sociale et politique<sup>12</sup>. »

Les banquiers espagnols passèrent du franquisme à la démocratie sans trop de remous. Les conseils d'administration de leurs banques, de leurs filiales ou des établissements qui leur étaient liés, restaient truffés d'anciens ministres du Caudillo, une vieille technique utilisée pour obtenir protection, informations privilégiées et influencer le pouvoir politique, qui ainsi, par ricochet, y recasait ses chômeurs de luxe. La liste est impressionnante : José Larraz, Pedro Gamero del Castillo, Fernando María Castiella, Gregorio López Bravo, Federico Silva Muñoz, Alberto Monreal Luque, Licinio de la Fuente, Fernando de Liñán y Zofío, Antonio Ibáñez Freire, Pío Cabanillas, Faustino García Moncó, Gonzalo Fernández de la Mora, Juan Miguel Villar Mir, Rafael Cabello de Alba, Alfonso Osorio, Manuel Arburúa...

Cela ne les a pas empêchés d'apprendre à cohabiter avec les gouver-

---

12. Fernando González Urbaneja, *Banca y poder*, Madrid, Espasa-Calpe, 1994, p. 22.

nements démocratiques, de droite et de gauche, comme par instinct de survie face au « propriétaire » du Bulletin officiel de l'État, et sans doute surtout parce qu'aucun gouvernement n'a cherché à nationaliser le secteur bancaire, juste à le réformer. Le transvasement entre le Conseil des ministres et les conseils d'administration a donc perduré pendant la transition, ne concernant cependant que des ministres de centre droit (Union de centre démocratique, UCD) et non les socialistes : Leopoldo Calvo Sotelo, Landelino Lavilla, Fernando Abril, José Luis Leal, Juan Antonio García Díez, Carlos Bustelo, Ignacio Bayón... Ce qui permit en 1976, à Emilio Botín, alors président de Santander (et père de l'actuel dirigeant), de déclarer : « Le secteur bancaire ne craint pas la démocratie, le système de libre entreprise va de pair avec la démocratie. » « Les banques ont aussi prospéré sous des régimes démocratiques », put ajouter le président de Popular, Luis Valls Taberner.

68

Les arrivistes parachutés directement par les circuits népotiques de la dictature finirent par disparaître, comme ceux qui pratiquaient la corruption à grande échelle ; les établissements qui se montrèrent incapables de passer d'une situation d'oligopole à celle d'un marché concurrentiel, ou qui simplement n'étaient pas de taille à s'y faire un trou, furent absorbés ou effacés. Il ne resta donc plus que les grandes banques. Ces dernières utilisèrent alors un double mécanisme pour influencer la vie publique espagnole : leur position hégémonique au sein du grand patronat (sans leur aide ou au moins leur adhésion passive, rien n'aurait bougé), et les discrets déjeuners du « club des sept grandes ».

L'idée de ces déjeuners, qui date de 1971, revient à José María Aguirre Gonzalo, président de Banesto, à l'époque leader du groupe devenu aujourd'hui filiale de Santander. Ces repas avaient lieu régulièrement et se déroulaient selon un protocole très strict (les invités étant placés à table par ordre d'importance). Nombre d'accords sur le fonctionnement du secteur ont été finalisés au cours de ces déjeuners, même si certains n'ont jamais été appliqués. On sait, par exemple, que les banquiers, agissant en tant que lobby oligopole et nationaliste, ont racheté les établissements en crise, pour tenter de retarder l'entrée du secteur bancaire étranger<sup>13</sup>. Par ailleurs ils se sont battus avec succès, et dans ce cas avec raison, pour faire disparaître les très interventionnistes coefficients obligatoires d'investissement rémunérés à la baisse. Ils ont encore essayé d'éviter la création du Fonds de garantie de dépôts, un mécanisme copié sur les États-Unis, car la Banque d'Espagne avait

---

13. *Ibid.*, p. 196.

décidé que le secteur bancaire privé devait partager avec le Trésor public les coûts de sa propre crise. Cet engagement fut pour eux un échec cuisant et mérité.

Mais les banquiers avaient aussi la prétention d'influencer les milieux plus directement politiques. Ils invitaient ministres et parlementaires à leur table. Ils surveillaient étroitement l'évolution de la politique économique et, discrètement, faisaient entendre leur voix face à l'exécutif et à la Banque d'Espagne. Se méfiant de la première réforme fiscale de la démocratie (du ministre Fernando Ordóñez), ils s'opposèrent judiciairement, sans y parvenir, à l'élimination du secret bancaire face au fisc. Ils se mirent d'accord face à l'irruption de nouveaux secteurs (télécommunications) et à leur financement. Se répartissant la facture du financement des partis politiques naissants, ils finirent par accepter après de longues discussions de financer même le Parti communiste, qui représentait le diable pour les bons conservateurs qu'ils étaient. Sans faire montre d'une attitude franchement militante face au coup d'État du 23 février 1981, ils autorisèrent le président du patronat, Rafael Termes, à se joindre à la manifestation populaire, postérieure, contre le *pronunciamiento*. Et, en 1986, ils finirent par soutenir le référendum organisé par le socialiste Felipe González pour rester dans l'OTAN (désavouant sa position initiale), à travers un communiqué insolite, élaboré sur demande du gouvernement lors d'un de ces denses et fraternels déjeuners publics.

69

Ils partageaient l'idéologie conservatrice, mais gagnaient leur pari politique avec pragmatisme, influencés par les résultats des sondages et les sympathies et antipathies personnelles. Au début de la transition, en 1976-1977, ils furent très peu généreux avec l'ancien ministre de Franco, Manuel Fraga, qui dirigeait la très à droite Alliance populaire et qui aurait dû incarner leur candidat naturel. Mais il était abandonné dans les sondages et avait tendance à abuser de son autorité... y compris avec les banquiers à qui il demandait de l'argent. Ils lui préférèrent donc Suárez (dirigeant de la centriste UCD qui avait été choisi par le roi pour piloter la transition, et qui gouverna entre 1976 et 1981), tout en s'en méfiant immédiatement : ils ne le connaissaient pas, il ne leur était pas sympathique et ils le considéraient finalement comme un tiers-mondiste radical. Ils assistèrent avec bienveillance à sa chute, orchestrée par le patronat, l'Église catholique et les militaires. Felipe González les inquiétait : n'allait-il pas proposer de nationaliser les banques comme venait de le faire son collègue François Mitterrand ? Il les rassura immédiatement en déclarant qu'il ne prétendait pas les déstabiliser et

finit cependant par les soumettre tout au long de ses mandats (1982-1996), profitant des pénuries issues du processus des crises financières. Les relations avec José María Aznar (PP, 1996-2004) furent plutôt cordiales, surtout avec la très libérale Santander, un peu moins avec la traditionnelle Bilbao. Mais Aznar les méprisait, les considérait vieillottes et contaminées par les socialistes. Le club commit sa plus grande erreur de calcul en 1986, lorsque, à l'issue du premier mandat socialiste, il mit tout son enthousiasme et l'argent nécessaire dans l'« Opération réformiste » de centre droit dirigée par Miquel Roca, qui se solda par un échec retentissant.

70 En dépit de cet immense pouvoir, le désinvestissement industriel des banques (dont l'hégémonie dans le patronat s'estompa peu à peu), leur relative imprévisibilité politique (ou résignation à cohabiter avec n'importe quel type de gouvernement), l'importance des différences de personnalité entre leurs présidents et leur peu d'enthousiasme pour le radicalisme ultra-libéral, montraient leurs limites aux politiques qui voulaient les utiliser à leur avantage. C'est sans doute pour cela, dans sa volonté de créer un amortisseur social puissant, que José María Aznar diversifia sa stratégie. Il profita du processus de privatisation des principales entreprises publiques rentables (une vingtaine) pour créer un puissant groupe de soutien au sein de l'économie réelle. Toutes les entreprises privatisées se retrouvèrent dirigées par des intimes d'Aznar et de ses ministres de l'Économie (Repsol en tête, suivie de Telefónica, Endesa, Argentaria, Tabacalera...), ainsi que certaines entreprises privées, telle la centenaire Banco de Bilbao, prise de l'intérieur par le président d'Argentaria.

Curieusement ces hauts dirigeants « se sont érigés en groupe opposant et parfois hostile face à l'*establishment* patronal et financier<sup>14</sup> ». Aznar exploita ce réseau à fond pour pénétrer le milieu où se forment les idéologies, notamment en essayant de créer un groupe d'information multimédia public-privé exclusivement à son service, groupe qui finalement ne verrait le jour qu'à moitié. Avec l'élection en 2004 de José Luis Rodríguez Zapatero et le retour des socialistes au pouvoir, certains de ces entrepreneurs ont renforcé leur profil professionnel par rapport à leur cadre d'origine, tandis que d'autres ont disparu de la scène par la grâce des opérations de fusion. Le lobby des amis d'Aznar est aujourd'hui bien plus mince et un peu moins puissant.

---

14. Jesús Mota, *La gran expropiación*, Madrid, Temas de hoy, 1998, p. 79 ; voir également Xavier Vidal-Folch, « Los amigos de Aznar », *El País*, 27 février 2000.



LES PARTS D'OMBRE ET DE LUMIÈRE  
DU PATRONAT ET DES SYNDICATS

Le franquisme avait rassemblé patrons et ouvriers dans un même syndicat « vertical », qui allait par hypothèse enterrer les conflits de classe. « L'interventionnisme de l'État, ajouté à l'autoritarisme et au manque de liberté politique du régime franquiste, a marqué les relations entre travailleurs et patrons, définissant un cadre dans lequel l'absence des droits de réunion, d'association, de manifestation et de grève empêchait la libre expression de l'identité et des intérêts des uns et des autres. Encadrés obligatoirement et hiérarchiquement dans l'organisation syndicale, les collectifs de travailleurs et de patrons étaient, de plus, intégrés formellement dans l'appareil politique de l'État du fait du croisement des charges politiques et syndicales<sup>15</sup>. » Dans la pratique, c'était le ministère qui dictait les conditions de travail.

71

Sous la dictature, les associations patronales eurent une « vie douce, léthargique et routinière<sup>16</sup> ». Le syndicalisme ouvrier s'organisa progressivement en dehors de cette structure verticale, encouragé principalement par les partis de gauche, socialiste et communiste. Une fois la dictature disparue, les dirigeants du patronat s'organisèrent de manière rapide et improvisée en Confédération espagnole des organisations d'entreprises (CEOE). Celle-ci, née en 1977, avait pour rôles principaux « les grandes déclarations de principe, la représentation symbolique de la culture d'entreprise, l'influence des élections en soutenant directement ou indirectement un parti de droite et la participation à la négociation des pactes sociaux<sup>17</sup> ». Les travailleurs relancèrent, quant à eux, deux grandes centrales, l'UGT (d'orientation socialiste) et les *Comisiones obreras* (d'obédience communiste) qui opéraient dans la clandestinité depuis un certain nombre d'années.

Les accords sociaux qui se sont succédé entre le patronat et les syndicats, parfois avec la participation du gouvernement, « ont constitué une expérience assez neuve dans le milieu des relations industrielles

15. Manuel Mella Márquez, « Los grupos de interés en la consolidación democrática », in Ramón Cotarelo (dir.), *Transición política y consolidación democrática : España, 1975- 1986*, Madrid, CIS, 1992, p. 328.

16. Manuel Pérez Yruela et Salvador Giner, *El corporatismo en España*, Barcelone, Ariel, 1988, p. 130.

17. *Ibid.*, p. 131.

en Espagne<sup>18</sup> » et, de fait, ils ont eu une influence décisive dans l'établissement d'une nouvelle organisation du travail. Car « les Espagnols d'aujourd'hui négocient entre eux, font des pactes, forgent des accords et s'embarquent moins dans des combats moraux » que dans le passé<sup>19</sup>. Ainsi « depuis la transition, on assiste à une diminution des antagonismes de classe et à une tendance à l'institutionnalisation des conflits<sup>20</sup> ». Les pactes étaient nés dans le dessein de renforcer le nouveau régime qui remplaçait la dictature et donc de consolider la démocratie. C'est pourquoi il fallait éviter les conflits.

À quel principe obéissait ce syndrome de paix sociale ? Au fait que la transition avait débuté dans le feu de la crise énergétique de 1974 qui avait quadruplé les prix pétroliers en moins d'un an. En Espagne, elle fut longue et importante. Elle fut « non seulement plus dilatée, mais aussi, de façon spécifique, elle fut plus profonde que celle que connurent, en moyenne, les autres pays industrialisés d'Occident<sup>21</sup> ». Pourquoi ? Parce que les derniers gouvernements de Franco, tentant de surmonter le choc, s'étaient abstenus d'adopter des mesures d'ajustement. Et parce que la productivité diminua de manière drastique, dans un processus échauffé par les augmentations de salaires et la pénurie d'investissement patronal. La hausse des salaires était portée par d'importants conflits sociaux qui atteignirent leur maximum au premier semestre de 1976, rassemblant les revendications propres aux conditions des salariés et d'autres concernant la démocratie. Ainsi, le moment le plus virulent de la crise économique en Espagne, lié au problème des péages, entraîna la transformation politique radicale du pays qui était alors en train de se soulever.

Les accords sociaux (une demi-douzaine en douze ans) étaient ainsi constitués : plans de stabilisation consensuels, accords d'augmentations des salaires à l'intérieur d'une ligne de modération, contreparties sociales. Le fil conducteur était la volonté de partager les coûts de la crise entre patrons et travailleurs. De fait, tout a commencé par un grand accord au contenu économique, mais aussi social, qui ne fut signé, le 25 octobre 1977, que par les partis politiques et le gouvernement (UCD), sous le nom d'Accords de la Moncloa, dont l'application était à la charge des acteurs sociaux.

18. Salvador Giner, *Los españoles*, Barcelone, Plaza y Janés, 2000, p. 102.

19. *Ibid.*, p. 100.

20. Manuel Mella, *op. cit.*, p. 335.

21. José Víctor Sevilla, *Economía política de la crisis española*, Madrid, Crítica, 1985, p. 22.

« À la mi-1977, la conjoncture économique était devenue intenable<sup>22</sup>. » Les salaires augmentaient à un taux nominal de 30%, l'inflation finit par atteindre 27%, la dette externe avait quasiment doublé en deux ans, le taux de chômage, rare à l'époque, tournait autour de 6% de la population active. L'accord marqua la naissance de « la concertation sociale » et le début d'une politique économique orthodoxe, posant des limites à l'escalade salariale, aux dépenses publiques et à l'inflation ; proposant une réforme fiscale progressive et mesurée contre le chômage, entre autres. Fin 1979, la conjoncture s'apaisa, avec une inflation de 15,6% et une hausse salariale de 13%.

La plupart des accords suivants (ABI, AMI, ANE, AES...), signés par le patronat et les syndicats jusqu'en 1984, furent encouragés, validés et complétés par les gouvernements. Ils contenaient les directives et les limites des négociations concernant les salaires, la précarité et les conditions de travail ; des idées, des propositions et des accords pour la réforme de ce système si longtemps contrôlé, notamment à propos de la flexibilité des contrats de travail rigides ; des mesures pour renforcer les institutions représentées par les signataires eux-mêmes ; enfin des propositions sur la politique à suivre contre le chômage.

73

Les socialistes arrivèrent au pouvoir en 1982, dans une conjoncture détériorée par le second choc pétrolier (1979), annulant les effets bénéfiques de la stabilisation engendrée par les Accords de la Moncloa et marquée par la réduction des marges des entreprises ou leur fermeture dans une crise qui affecta de plein fouet les grands secteurs de l'industrie lourde (sidérurgie, construction navale) et de la banque. Le PSOE y opposa une politique économique orthodoxe qui comprenait la reconversion des grands secteurs et une extraordinaire fermeté face aux syndicats. Sous ce mandat, il n'y eut que deux accords signés : l'Accord interconfédéral et l'AES.

Mais l'exigence sociale de l'orthodoxie socialiste, l'accumulation de sacrifices syndicaux pendant des années et la question du « style de gouvernement » générèrent une grave désaffection des syndicats envers l'exécutif. Si bien que ce sont eux qui organisèrent la grève générale du 14 décembre 1988, l'unique grève vraiment généralisée qu'ait connue la démocratie. Le Plan emploi jeune diminuant les conditions requises pour le premier emploi des jeunes fut considéré par les syndicats

22. Joaquín Estefanía et Rodolfo Serrano, « Diez años de relaciones industriales en España », in Ángel Zaragoza (dir.), *Pactos sociales, sindicatos y patronal en España*, Madrid, Siglo XXI, 1988, p. 26 ; voir également Joaquín Estefanía, *La larga marcha, medio siglo de política económica entre la historia y la memoria*, Barcelone, Península, 2007.

comme une intolérable « agression » libérale et joua le rôle de détonateur. La grève était dirigée contre un gouvernement théoriquement « ami ». Celui-ci rectifia sa politique économique vers une plus grande croissance des dépenses sociales, ce qui obligea finalement à un nouvel ajustement afin que l'Espagne puisse intégrer la zone euro.

D'autres accords partiels suivirent. Cela concernait par exemple, en 1987 et 1988, avec la droite au pouvoir (PP), les contrats temporaires. Ou, en 2006, avec les socialistes de nouveau au pouvoir, la limitation des CDD et les mesures à prendre pour les convertir en CDI. Mais tous ces accords n'eurent ni la portée ni la signification de ceux signés dans les années 1970 et 1980. Il faut aussi rappeler le pacte de Tolède (1995) qui concerne la réforme des retraites publiques et réduit leur coût afin de garantir leur maintien à long terme. Ce pacte fut toutefois signé par les

74

forces politiques parlementaires et non par les syndicats et le patronat. Les accords sociaux ont principalement permis de définir un nouveau cadre de travail (le statut des travailleurs), de diminuer les salaires, d'améliorer les prestations publiques pour les chômeurs et de diminuer radicalement les conflits sociaux. En 1977, on comptait plus de 16 millions de journées de travail perdues, affectant presque 3,3 millions de travailleurs. En 1986, on ne comptait plus que 2,2 millions de journées, concernant moins de 500 000 ouvriers. Le bilan global n'aurait pu être plus satisfaisant pour le patronat. « Les chefs d'entreprises ont atteint la plupart de leurs objectifs. Ils ont obtenu une forte contention de l'augmentation des salaires réels, une augmentation des bénéfiques et la récupération de certains de leurs investissements<sup>23</sup>. » Pour les travailleurs, les accords « ont été légèrement bénéfiques » malgré la perte de pouvoir d'achat car ils ont obtenu en contrepartie d'autres avantages<sup>24</sup> : égalité hommes/femmes, amélioration de la sécurité sociale, participation dans les institutions comme le Conseil économique et social. Les gouvernements ont pour leur part profité de la réduction des conflits sociaux et de la modération des salaires, venues à point pour leur permettre d'engager une politique économique orthodoxe ayant comme priorité le combat contre l'inflation.

Non contents d'incarner le pacte socio-professionnel, leur part de lumière, syndicats et patronat ont eu une influence significative dans la vie politique, leur part d'ombre.

23. Ángel Zaragoza et José Varela, *op. cit.*, p. 66.

24. *Ibid.*, p. 71.

Les syndicats ont le plus souvent soutenu les partis politiques de gauche, bien qu'à distance. Ils ont participé aux mobilisations sociales contre la droite (de défense de la démocratie, comme en 2003-2004 contre la guerre en Irak). La réalité est cependant plus complexe ; la grève générale de 1988 représente la mobilisation syndicale dont les répercussions politiques ont été les plus importantes. C'était contre le gouvernement socialiste de Felipe González, donc théoriquement soutenu par les syndicats.

Le patronat s'est aussi parfois trompé de bord. Le boycott d'Adolfo Suárez dès son élection en est un bon exemple. Il provient d'une combinaison de malentendus (le président centriste attendit plusieurs mois avant de recevoir les dirigeants patronaux), de méfiance concernant la possibilité d'une dérive populiste, et de la plus grande proximité des bureaucrates du patronat (formés par le syndicat vertical franquiste) avec la « droite de la droite » de Fraga, post-franquiste comme eux. La doctrine patronale s'engouffra dans le catastrophisme : les autonomies allaient mettre en danger l'unité du marché, les forces de sécurité ne garantiraient pas l'ordre public, la situation économique était inquiétante. Allié de l'Église catholique et d'autres pouvoirs de fait, le patronat réussit à faire tomber Suárez au début de 1981, avec une perspicacité digne des meilleurs stratèges ; la droite allait ensuite mettre quinze ans pour trouver un dirigeant électoralement crédible. Peu après cette bourde, elle contribua de manière décisive à éviter un gouvernement de gauche en Catalogne, la communauté la plus rouge du pays, en investissant en 1980 plus de 300 millions de pesetas dans une campagne intense. Celle-ci jouait directement sur la peur d'un retour du Front populaire et de la guerre civile qu'il engendrerait forcément, une éventualité redoutée par l'ensemble des citoyens. « Le modèle de société a été sauvé », proclama le président du patronat après la victoire du centre droit nationaliste sur les socialistes et les communistes.

Avec ce ton militant, caractéristique de l'agressivité de la droite politique, l'organisation patronale intervint aussi dans la campagne pour les élections régionales d'Andalousie en mai 1982. « Ils paraissent modérés », déclarait littéralement la publicité patronale en se référant aux socialistes, mais « il ne faut pas s'y fier, il ne faut pas se laisser tromper, ils le font pour conquérir des votes modérés, ne tombons pas dans le piège ». La gauche était caricaturée par un dessin représentant un vers dévorant une pomme pourrie. Devant l'imminence de l'arrivée des socialistes au gouvernement central, les esprits échauffés se déchaînèrent. Pour l'éviter, ils tentèrent d'intervenir directement dans

l'élection en publiant une « analyse du programme du PSOE »<sup>25</sup> dans lequel le doux réformisme proposé par les socialistes était qualifié de « changement dans les aspects essentiels de notre modèle de société, qui se rapprocherait en bonne partie des modèles marxistes d'Europe de l'Est » (*sic*). La circulation de cette analyse distribuée dans tous les réseaux locaux servit de base à une campagne très active : « Nous sommes horrifiés par le programme du PSOE », déclarait à cette époque le président de *Fomento del Trabajo*, le syndicat patronal catalan.

76 Le deuxième dirigeant de l'organisation patronale, José María Cuevas, un vieux phalangiste qui n'a jamais été chef d'entreprise, soutint sans réserve la candidature à la présidence, en 1996, de José María Aznar qu'il appelait familièrement « Josemari ». Il accusa les socialistes d'avoir « prostitué » la protection sociale, de « générer de la corruption » et d'avoir créé « un terrain idéal à la vente de faveurs politiques ». Pour le remercier, Josemari l'invita au palais présidentiel six jours seulement après son élection et intégra trois de ses idéologues et plus proches collaborateurs dans son gouvernement en tant que secrétaires d'État, à l'Économie (Cristóbal Montoro), Finance (José Folgado) et Travail (Julio Sánchez Fierro). Très vite l'ancien fonctionnaire de la dictature accéléra son travail de propagande aznarienne, félicitant le nouveau chef du gouvernement d'avoir « fait avancer une société plus proche de nos convictions » (*El País*, 2 mars 2000). Cela n'avait rien d'étrange : la CEOE est l'unique association espagnole de poids qui ait formulé des critiques et des craintes (souvent enveloppées dans un langage très technique) face à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne (1986).

#### LE RETOUR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE VERS L'INTÉGRISME

Quatre grands problèmes, envenimant la vie de la société et agissant comme les germes de la guerre civile 1936-1939, ont divisé l'Espagne contemporaine. Ce sont la réforme agraire, l'intervention militaire dans la politique, l'architecture territoriale de l'État et la question religieuse<sup>26</sup>. La démocratie instaurée il y a trente ans a hérité de certains d'entre eux, dont le problème religieux.

25. *El País*, 8 octobre 1982.

26. Pierre Vilar, *Histoire de l'Espagne*, Paris, « Que sais-je », 2002, p. 93 sq. ; et *La Guerre d'Espagne*, Paris, PUF, 1986.

Dans les années 1930, la République brisa la traditionnelle intolérance religieuse forgée par des siècles de proclamation du catholicisme comme religion officielle. Selon l'article 3 de la Constitution de 1931, « l'État espagnol n'a pas de religion officielle ». L'alignement majoritaire de la hiérarchie catholique antilibérale (exceptée la catalane et la basque) sur les positions sociales et politiques les plus rétrogrades, accéléra le militantisme laïque des gauches – déjà très marqué – et donna lieu à la dissolution de certains ordres religieux. Le Vatican a déjà, de lui-même, qualifié la cause des rebelles franquistes de « croisade ». De cela découle le fait que le national-catholicisme constitua l'un des piliers idéologiques fondamentaux du franquisme : Franco était « Caudillo par la grâce de Dieu », il entra dans les temples en grande pompe et avait la faculté de présenter au pape trois candidats évêques, parmi lesquels Rome choisissait le nouvel évêque. Les cardinaux levaient le bras selon le rituel fasciste et le régime se proclamait confessionnel : « la profession et la pratique de la religion catholique, qui est celle de l'État espagnol, jouiront de la protection officielle [...] On ne permettra aucune autre cérémonie, ni manifestation externe que celles de la religion catholique » (art. 6 du *Fuero de los Españoles* de 1945). En somme l'Église se confondait avec l'État et s'érigeait en « soutien le plus ferme du régime », comme le résuma l'amiral Carrero Blanco, dauphin du dictateur.

77

L'*aggiornamento* entrepris par le Concile Vatican II, l'apparition des « prêtres-ouvriers » et le compromis démocratique et anti-franquiste des mouvements de l'Église de « base » commencèrent à modifier le paysage moral et politique de l'institution même, divisée entre une hiérarchie majoritairement favorable au régime et des fidèles de plus en plus ouverts aux mouvements ecclésiastiques les plus avancés comme la « Théologie de la libération » ou les « Chrétiens pour le socialisme » : au point que la dictature aménagea une prison spéciale à Zamora destinée aux prêtres contestataires. Au début de la transition, le cardinal président de la Conférence épiscopale lui-même, Vicente Enrique y Tarancón, avait décidé d'incarner la réconciliation et l'ouverture démocratique. Ainsi lors de l'homélie d'intronisation de Juan Carlos (27 novembre 1975), il avait plaidé pour une démocratie sans exclusions, offrant « à tous les citoyens » la participation politique. Comme c'était une allusion favorable à la légalisation des communistes, le grand tabou du moment, les franquistes écrivirent sur les murs du pays : « Tarancón au poteau ! »

La majorité de la société redoutait la répétition d'un conflit religieux

et voulait éviter à tout prix une crise pouvant raviver l'histoire de deux siècles d'affrontements civils. L'article 16 de la Constitution de 1978 revient certes au principe de la séparation de l'Église et de l'État, en vigueur pendant la République : « La liberté idéologique, religieuse et de culte est garantie [...]. Aucune confession n'aura un caractère étatique. » Mais il ajoute : « Les pouvoirs publics prendront en compte les croyances religieuses de la société espagnole et maintiendront les relations de coopération qui en découlent avec l'Église catholique et les autres confessions. » Cette mention spécifique, ajoutée sans l'accord initial des socialistes, des communistes et des Catalans, rompt ou nuance la logique de laïcité qui inspire l'ensemble du texte. Dans la pratique, cela implique le droit de créer et de diriger des établissements scolaires et suppose « la diminution de la garantie d'enseignement obligatoire et gratuit » qui se réfère à la loi<sup>27</sup>. De nombreux évêques, insatisfaits, en tête desquels le cardinal primat Marcelo González, appelèrent sans succès à voter contre la Constitution lors du référendum sur son approbation.

L'invitation constitutionnelle à la « coopération » fut concrétisée par la loi organique de liberté religieuse de 1980, fondant un système de pactes. Cette loi fut rédigée en même temps que la conclusion de quatre accords avec le Saint-Siège en 1979, hérités du concordat confessionnel de 1953, selon lequel « l'État espagnol reconnaît à l'Église catholique le caractère de société parfaite ». D'autres accords avec certaines confessions ont été négociés ou signés après, mais pas avec toutes (pour les confessions évangélique, musulmane et juive il faudra attendre 1992). Mais, sur l'échelle juridique, les accords avec le Saint-Siège constituent de véritables traités internationaux tandis que les autres ne représentent que des lois ordinaires. Le traitement préférentiel et inégalitaire des relations de l'État avec le catholicisme a fait surgir dans la société civile deux positions critiques : la première prône la révision de la loi, considérant que celle-ci est loin d'être en accord avec l'esprit constitutionnel, la seconde entend obtenir la révision de son application et plus concrètement des accords avec le Vatican, estimant que selon plusieurs articles de la Constitution, notamment l'article 14, « tous les Espagnols sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination de naissance, de race, de sexe, de religion, d'opinion... ».

Selon l'article 2 de l'accord Espagne-Vatican sur les Affaires cultu-

27. Tomás de la Quadra-Salcedo, « Estado y religión en el constitucionalismo español », in *La nueva realidad religiosa española* (collectif), Madrid, Ministère de la Justice, 2006, p. 39.



relles et éducatives, les cursus scolaires « comprennent un enseignement de la religion catholique dans tous les établissements d'éducation dans des conditions comparables aux enseignements fondamentaux ». D'où une interprétation pro-Vatican des méthodes de recrutement et de licenciement des professeurs de religion contrôlées par les évêques, ce qui a entraîné plusieurs procédures devant les tribunaux concernant des professeurs accusés d'avoir une vie privée en désaccord avec la morale catholique (s'ils affichaient par exemple leur situation civile de séparé ou de divorcé).

Il s'est passé beaucoup de choses depuis 1978, dont deux fondamentales qui s'alimentent l'une l'autre : un processus inéluctable de sécularisation de la société espagnole et un retour de la hiérarchie catholique à l'esprit préconciliaire, ce qui suppose le renouveau de son rôle de puissant groupe de pression.

79

La sécularisation n'est pas seulement perceptible dans l'extraordinaire flexibilité des pratiques qui ont converti l'Espagne catholique en un des pays les plus libéraux d'Europe, du point de vue de la morale. Mais elle est aussi numériquement tangible. Ainsi le nombre de catholiques pratiquants a diminué, passant de 61,8 % de la population en 1978 à 28,4 % en 2002, alors que le nombre des non-pratiquants a augmenté en proportion inverse et que celui de ceux qui se déclarent laïques a doublé, passant de 7,9 % à 15,7 %<sup>28</sup>. De plus, alors que 92,2 % des citoyens sont prêts « à sacrifier tout, y compris leur vie », pour leur famille, seulement 20,3 % le feraient pour Dieu, selon l'enquête d'un organisme officiel, le Centre de recherches sociologiques, réalisée en janvier 2002. Seulement 42 % des Espagnols disent avoir confiance dans leur Église principale, contre une moyenne mondiale de 64 % selon l'enquête mondiale sur les valeurs réalisée dans 81 pays. Il ne faut pas s'étonner par conséquent que seul un tiers des contribuables financent directement l'Église à travers l'impôt sur le revenu. Entre 1993 et 2003, l'Église catholique a perdu plus de deux millions de fidèles, ce qui s'ajoute à une dramatique diminution des vocations sacerdotales. Antonio María Rouco Varela, président destitué de la Conférence épiscopale et le plus réactionnaire des cardinaux espagnols, l'a résumé ainsi : « Nous sommes dans une société qui souffre d'avoir perdu la mémoire et l'héritage chrétien. »

---

28. Victorino Mayoral Cortés, « Libertad religiosa y laicidad : los límites del modelo », *ibid.*, p. 243 sq.

Trois questions ont soulevé d'importantes polémiques publiques et généré un plus grand interventionnisme épiscopal au cours de ces trente dernières années.

La première est éducative. L'Église conserve le monopole de l'éducation religieuse en Espagne. La Constitution (art. 27) institue l'école publique et gratuite, la liberté d'enseigner et le droit des parents à ce que leurs enfants reçoivent une éducation religieuse, ce qui, en principe, devrait être du ressort de l'enseignement privé. La matière « Religion » est enseignée à l'école publique par des professeurs recrutés et payés par l'État (pour un budget global de 600 millions d'euros par an), mais considérés au préalable « idoines » par l'Église, c'est-à-dire nécessitant « sa permission » selon les accords passés avec le Vatican en 1979, et qui ont rang de traité international. Et si l'évêque en exercice estime que la conduite personnelle d'un enseignant contredit sa doctrine (par exemple s'il est divorcé) il peut le licencier et le mettre au chômage : les litiges enregistrés jusqu'à maintenant ont toujours donné juridiquement raison à l'Église. Car à ce jour aucun gouvernement n'a osé dénoncer en inconstitutionnalité les accords avec le Saint-Siège.

80

Ainsi, la bataille de fond réside dans le caractère facultatif ou obligatoire de la matière « Religion ». Face à chaque changement normatif, les gouvernements de gauche optent pour le premier, les gouvernements de droite optent pour le second. Sous le mandat du Parti populaire, l'Église a obtenu l'introduction dans la loi sur la qualité de l'éducation, d'une matière obligatoire intitulée « Société, culture et religion » destinée à enseigner la *fait religieux* aux élèves qui renoncent à apprendre le catholicisme, une mesure contraire à la loi de liberté religieuse et qui a déjà été abrogée.

Chaque modification légale soulève une bataille médiatique et parlementaire, prenant parfois le caractère d'une croisade. La dernière est celle qui s'est engagée, non pas pour la matière « Religion », mais pour une nouvelle matière obligatoire intitulée « Éducation à la citoyenneté », qui a été élaborée par la majorité socialiste pour l'année 2007-2008 afin d'expliquer aux élèves les droits de l'homme, les valeurs constitutionnelles, les principes démocratiques et la diversité culturelle et religieuse. La Conférence épiscopale a donné l'ordre aux collègues catholiques de boycotter cette matière, appelant avec un succès relatif à la désobéissance civile. Le cardinal Rouco Varela a justifié cette attitude illégale par « le droit légitime à l'objection de conscience » face à une discipline qu'il considère laïcisante et, dans un accès de sincérité dont on peut le remercier, il a ajouté que « cette matière concurrence la formation religieuse » des professeurs contrôlés par les évêques.

Le second grand *casus belli* est la morale. Les évêques liés comme d'habitude aux partis de la droite politique ont lancé d'intenses campagnes contre les lois qui laïcisent la morale familiale et personnelle en application de la séparation de l'Église et de l'État. Ils se sont érigés contre la loi sur le divorce (1981), habitués à ce que le franquisme ne reconnaisse, et ce jusqu'aux dernières années, que les effets civils du mariage célébré par l'Église catholique. Leurs arguments sont expliqués dans une déclaration de la Conférence épiscopale : « ce n'est pas un droit ni un principe de la personne », [le divorce] constitue « une grande menace » contre la famille, le mariage est « indissoluble » et la nouvelle loi affaiblit la position du mariage canonique. Leur attitude face au législateur civil était cependant encore empreinte de respect et ils n'appelaient pas à la désobéissance civile : au début de la transition, la hiérarchie catholique affichait encore un caractère tolérant.

81

Les esprits se sont vite enflammés, se jetant avec plus d'intensité dans le combat contre la dépénalisation de l'avortement (1985) dans trois cas : danger imminent pour la vie de la mère, grossesse issue d'un viol préalablement dénoncé et graves malformations du fœtus. Le Parti populaire fit appel contre la loi devant le Tribunal constitutionnel, mais celui-ci condamna l'appelant. Une fois l'avortement approuvé, et en relation avec les organisations conservatrices de médecins, les évêques ont fait pression afin que le droit d'objection de conscience soit reconnu aux professionnels de la santé publique. Le résultat est qu'aujourd'hui en Espagne, 97 % des interruptions volontaires de grossesse sont pratiquées dans des cliniques privées. Dans certaines régions comme la Navarre, où le poids social de l'intégriste Opus Dei est notoire, on ne le pratique absolument pas.

À la première tentative d'étendre ces trois préalables légaux à un quatrième faisant état de l'existence « d'un grave conflit légal, personnel ou social » pour la femme (ce qui étendait énormément sa liberté), le clergé a répondu par une intense campagne dans les paroisses sous la forme d'un communiqué au titre terrifiant « Le permis de tuer les enfants est encore plus grand ». Puis la campagne s'atténa. Face à une nouvelle tentative du gouvernement Zapatero en 2004, l'opposition a repris. L'évêque de Mondoñedo, José Gea, est allé jusqu'à comparer les médecins qui avortent aux nazis : « L'avortement étant la suppression d'une vie humaine, de plus, innocente et sans défense, sur quels arguments pourrait-on s'appuyer pour dire que l'holocauste nazi est pire ? » Les pressions ont abouti et le projet de loi a été retardé.

Mais ce sont deux lois récentes, de 2005, qui ont déclenché le

paroxysme du « catholicisme taliban ». Une concerne le divorce express, qui facilite les formalités administratives, supprime la période préalable de séparation et la nécessité d'en prouver les causes. C'est une loi « qu'on ne peut pas maintenir plus longtemps », a déclaré le cardinal Cañizares, attisant le feu. Une autre loi, qui autorise le mariage entre homosexuels et leur donne des droits égaux à ceux des hétérosexuels, a également été l'objet d'un appel du PP devant le Tribunal constitutionnel. Selon les arguments principaux de la campagne, cette loi est destructrice de la famille, tous les enfants ont besoin d'un père et d'une mère, ce qui va à l'encontre de l'autorisation d'adoption donnée aux couples homosexuels. Cette fois-ci les dignitaires de l'Église n'ont pas hésité à sortir dans la rue. Ils ne l'avaient fait qu'une seule fois en démocratie en 2001 et seulement au pays Basque, pour une noble cause : exiger de l'organisation terroriste qu'elle abandonne les armes. Le 18 juin 2005, les évêques ont incité les organisations catholiques à faire défiler une foule nombreuse. Six d'entre eux ont participé à la manifestation, dont Rouco Varela accompagné des dirigeants du PP, le secrétaire général en tête avec l'épouse d'Aznar et d'autres poids lourds. Cela ne servit pas à grand-chose. La loi est en vigueur, au moins jusqu'au retour de la droite au pouvoir.

Les évêques ont utilisé trois instruments pour mener leurs campagnes : leurs chaires traditionnelles, les manifestations et leur radio, la COPE, comparable à Radio Marya en Pologne, fer de lance des secteurs les plus extrémistes de la droite nationale.

La troisième polémique porte sur le financement de l'Église catholique espagnole elle-même. Selon l'accord sur les Affaires économiques entre l'État et le Saint-Siège, l'Église doit (art. 2.5) « pouvoir réunir elle-même les revenus suffisants qui sont nécessaires à ses besoins ». Ce processus devait atteindre son point culminant en 1988, mais l'engagement n'a, de manière réitérée, jamais été tenu depuis 1979. En attendant cet autofinancement, l'État s'est vu obligé d'offrir à l'Église catholique « une donation globale budgétaire », forfaitaire et provisoire.

Le gouvernement socialiste de Felipe González modifia le système à partir de 1988, en accord avec la hiérarchie catholique : il établit en lieu et place du forfait la contribution volontaire des fidèles à travers le recouvrement de l'impôt sur le revenu et y a ajouté une « allocation » compensant l'insuffisance de leur générosité d'environ 30 millions d'euros annuels. Le financement global, par ces deux voies, a atteint en 2005 la somme de 141 millions d'euros contre les 3 millions que se sont répartis les autres confessions. À cela il faut ajouter

d'autres faveurs : les exemptions fiscales sur la TVA dans l'acquisition de biens de culte et la construction de biens immeubles, ou sur l'impôt municipal de construction, installations et chantiers. Le gouvernement socialiste de Rodríguez Zapatero a renouvelé le pacte, en accord encore avec les évêques et le Vatican, établissant un avantageux (pour eux) système « définitif », selon lequel on supprime les dotations budgétaires exceptionnelles, on élève le pourcentage perçu par l'Église sur le recouvrement de l'impôt sur le revenu des fidèles de 0,5239 % à 0,7 % et on élimine l'exemption fiscale sur la TVA comme exigé par l'Union européenne.

Bien que le système soit plus transparent, il montre clairement que l'égalité religieuse manquée affecte de fait, et de manière définitive, les citoyens non catholiques. Pourquoi le principe d'« enracinement notoire » n'est-il pas appliqué aux autres confessions ? Pourquoi le Trésor public doit-il obtenir moins de revenus des contribuables catholiques, ce qui implique d'être logiquement compensé par un plus grand apport des autres contribuables ? La générosité du PSOE que certains considèrent comme « soumis », et qu'on a justifié par la nécessité d'éviter de nouvelles guerres de religion, ne lui a pas permis d'éviter le boycott croissant par l'Église de ses réformes éducatives ou de sa législation libérale en matière familiale.

83

## JUGES, MILITAIRES ET JOURNALISTES

D'autres grands groupes de pression coexistent avec les précédents. Signalons, à l'intérieur même de l'État, la magistrature, dont la majorité conservatrice, tant dans les tribunaux que dans les organismes dirigeants comme le Conseil général du pouvoir judiciaire, connaît une mobilisation politique croissante, toujours en accord, au millimètre près, avec les postulats des partis de droite. En réalité, nombre de batailles parlementaires se terminent devant les tribunaux, de sorte que le PP a pris l'habitude d'y gagner certaines de ses initiatives perdues au Congrès. La fracture du pouvoir judiciaire induite a atteint ces dernières années jusqu'au Tribunal constitutionnel, un organisme pourtant traditionnellement respecté pour sa rigueur et son indépendance.

En revanche, l'armée a abandonné le rôle décisif de *lobby* politique, en terminant ainsi avec deux siècles d'interventionnisme militaire dans la vie civile à travers des classiques *pronunciamientos*. Le dernier coup d'État contre la démocratie se transforma en une déroute fameuse le 23 février 1981. Depuis, il n'y a même plus de ministres militaires, la

sujétion de l'armée au pouvoir civil est pleinement consacrée et la professionnalisation du métier s'est intensifiée. L'inscription définitive de l'Espagne dans l'Alliance atlantique a contribué à ce procès.

À mi-chemin des sphères publiques et privées, certains médias se sentent eux aussi vocation à intervenir directement sur la scène politique espagnole, voire à la diriger. La tentative la plus notoire de créer un grand groupe de communication multimédia au service du gouvernement revient au Parti populaire, après la privatisation par les socialistes de la presse du Mouvement national, le parti unique franquiste, et la libéralisation du monopole de télévision. En 1996-1997, Aznar chargea ainsi le président de Telefónica, son ami et compagnon de collègue, de créer Vía Digital, un groupe télévisuel auquel devaient participer plusieurs médias proches (entre autres la RTVE publique, la radio ecclésiastique COPE et le journal *El Mundo*) et qui se termina en faillite technique puis fut absorbé par la concurrence. La contribution de cette famille de médias au travail, aujourd'hui d'opposition, de la droite a même été l'objet d'études universitaires. Citons celle-ci, au titre évocateur : « La stratégie de la crispation », parrainée en 2007 par la Fondation Alternativas.

84

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR ANNE PROENZA

#### R É S U M É

*Durant la transition et les trois décennies de démocratie, les banquiers espagnols ont exercé une influence sur la législation, tenu les rênes des principales entreprises, financé des partis politiques, contrôlé des organisations patronales et ont essayé d'esquiver les coûts des changements économiques. Une reconversion très dure a assaini le secteur financier et concentré très fortement son pouvoir. Il s'agit d'un des principaux lobbys dans un pays où le modèle dominant d'un secteur bancaire mixte, semblable aux modèles allemand et japonais, a progressivement dérivé vers un modèle de secteur bancaire purement commercial. Parallèlement, l'Église catholique continue d'exercer une influence considérable : pas tant sur une société de plus en plus sécularisée que sur la législation et l'école. La hiérarchie ecclésiastique, qui au début de la transition avait parié sur la réconciliation nationale, s'est peu à peu installée sur le terrain de l'extrême droite. Les organisations patronales, les syndicats, les médias, les juges et les militaires font aussi partie, avec des fortunes diverses, du panorama des groupes de pression en Espagne.*